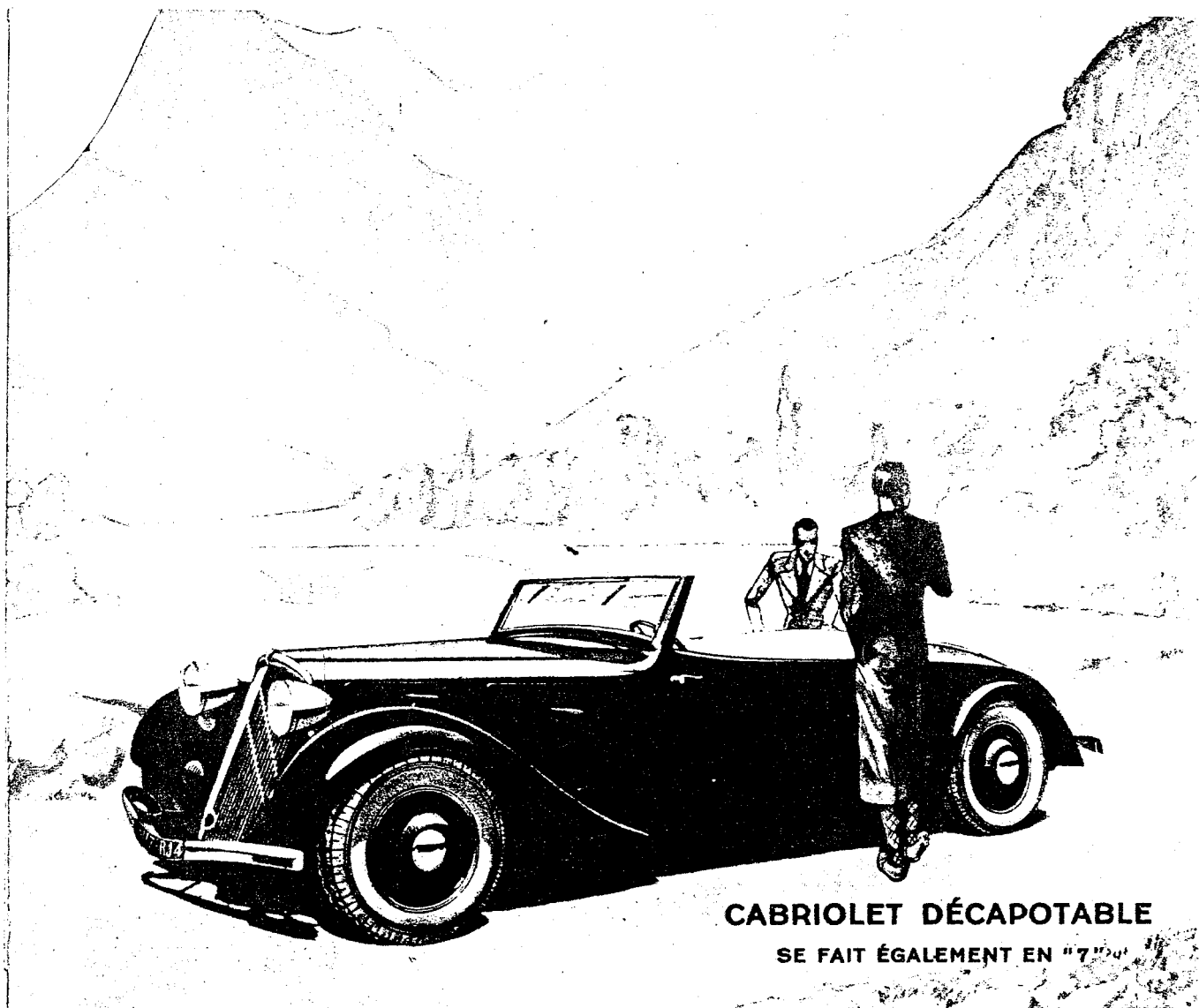




Le Petit Chevronné



CABRIOLET DÉCAPOTABLE

SE FAIT ÉGALEMENT EN "7"^{ou}

FEVRIER 1983

BULLETIN DE LIAISON DES «CHEVRONNÉS», CLUB DE LA TRACTION BOURGUIGNONNE

CALENDRIER

VENDREDI 11 MARS : REUNION MENSUELLE - 20 H 30 - SALLE DU CREDIT MUTUEL -
place du Théâtre à DIJON.
SUJET : PROBLEMES MECANIKES & MISE AU POINT.

SAMEDI 9 - DIMANCHE 10 AVRIL : RANDONNEE DU CLUB 71 - participation au
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTGOLFIERES à CHALON SUR SAONE.

DIMANCHE 24 AVRIL - SORTIE DE PRINTEMPS - première sortie club en TA de l'année.
"BALLADE ATOUR DE LANGRES"

7-8 MAI - 3ème ANNIVERSAIRE DU CLUB, dans le cadre de LA FETE DU PORT DU CANAL.

22-23 MAI : FERIA DE NIMES avec le CLUB DE LA TRACTION DE NIMES.

DIMANCHE 12 JUIN : SORTIE A CHABLIS - visite des grottes d'ARCY et du vignoble,
organisée par Jacky GAUTHRONNET.

2-3 JUILLET : COUPES DE L'AGE D'OR à MONTLHERY.

9-10 JUILLET : RANDONNEE DANS LE HAUT-DOUBS - "SITE DE CONSOLATION", organisée
par Henri PERROT-MINOT.

9-13 AOUT : RANDONNEE ALPINE avec le club suisse 34/57 (fiches d'inscription
disponibles auprès du secrétaire.)

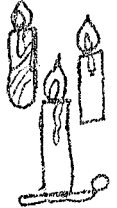
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE : "BALLADE EN AUXOIS"

N'OUBLIEZ PAS LES REUNIONS MENSUELLES
 LE DEUXIEME VENDREDI DE CHAQUE MOIS
 SALLE DU CREDIT MUTUEL - place du Théâtre - à DIJON

NOTRE COUVERTURE : est une PUBLICITE CITROEN, d'époque, aimablement prêtée
par Thierry SEJOURNANT.

SOS
TOMBOLA

POUR LA TOMBOLA DU 3ème ANNIVERSAIRE
 RECHERCHONS DES LOTS.... DE TOUTE URGENCE....
 PRENDRE CONTACT AVEC LE SECRETAIRE
 MERCI BEAUCOUP !



=====
 "Le Petit Chevronné" - rédacteur en chef : Bruno OUDRY - (80) 73. 34. 54
 Secrétariat : Yves MEYNIEL - Vauchignon 21340 NOLAY - (80) 21.74. 57
 =====

EDITORIAL

BONJOUR A TOUS !

Cette fois, je n'en mettrai pas "une tartine" comme à l'accoutumée.... peut-être le coeur n'y est-il pas, mais qu'importe ! Il y a des Hauts et des Bas partout, et pourquoi pas dans la Vie des gens du bureau d'un club, et dans celle du président ?

Après l'Euphorie du début d'année, c'est la chute libre, et sans divulguer de secret, le moral n'y est plus ! En ce qui concerne les sorties :

- VOYAGE A MULHOUSE : 1ère tentative = 1er échec,
- VOYAGE A RETROMOBILE : 2ème tentative = 2ème échec.

Quand cela va-t'il s'arrêter ?

Ce qui me navre le plus, c'est que ce sont toujours les mêmes qui "trinquent", car nous les retrouvons inscrits sur les deux listes. Que faut-il faire pour que les voyages "marchent" ? Si vous avez des réponses, faites-le nous savoir !

"Le Petit Chevronné" est en retard cette fois, en voici la raison : mon article n'est pas parvenu à temps pour l'imprimer, et nous sommes en rupture de produits pour la photocopieuse, tout ceci en raison des délais de poste qui laissent parfois à désirer.

Samedi 12 FEVRIER, avec Roger BROSSELIN, j'étais à l'ASSEMBLEE GENERALE de la FFAE dans la matinée, et l'après-midi à une réunion des CLUBS CITROEN. Bien sûr, je vous ferai part du déroulement de ces deux rencontres.

J'avais annoncé le CATALOGUE DE PIECES pour le mois de Mars, il aura au moins un mois de retard. En effet, il nous manque encore beaucoup de détails et de précisions pour faire du sérieux.

Notre 3ème ANNIVERSAIRE approche, il faut y penser, des informations quant au déroulement des opérations nous seront communiquées dans les prochaines semaines. Dans le but de faire une TOMBOLA, il faudrait dès à présent rassembler des lots. Dans cette fête, tous "les Chevronnés" sont concernés, n'hésitez-pas à faire vos suggestions.

Je termine en souhaitant vivement que le moral "remonte" !
Pour ceci, soutenez votre CLUB en étant plus motivés,
et en soutenant son action.

le Président

Jean-François MITANCHEY

TRACTION AVANT ET ASSURANCES.... A DIJON

Au cours de la réunion mensuelle du 13/01/83, trois agents d'assurances de la région étaient présents pour nous représenter les possibilités offertes aux "Chevronnés" par leurs compagnies.

Monsieur GROZ, bien connu des membres, et appartenant lui-même au club, prit la parole pour nous expliquer d'abord les devoirs et conditions de l'assurance et des assurés.

Retenons qu'il existe un tarif général variable selon la puissance et l'âge du véhicule assuré. L'assuré, propriétaire d'une voiture ancienne est dans une position différente des autres utilisateurs :

- du fait du faible kilométrage annuel parcouru.
- du fait que le collectionneur sort rarement sa "belle" en cas de mauvais temps, neige ou verglas.
- du fait des précautions prises dans la conduite de son véhicule, et des égards généralement accordés par les autres usagers de la route, souvent compréhensifs et aimables avec les voitures anciennes...

Un problème se pose cependant en cas d'accident, pour la réparation pécuniaire des dommages subis, du fait qu'il n'existe pas d'Argus pour nos véhicules. Il convient donc, dans le cadre d'une police d'assurances "sérieuse", de faire expertiser sa voiture par une personne compétente (dont l'adresse est fournie par votre assureur).

Il nous donna ensuite un aperçu de ses tarifs :

- 470 F pour un véhicule de collection (plus de 10 ans, quelle que soit la marque, l'année ou la puissance.
- la moitié de ce prix pour les second et troisième véhicules, le quart du prix pour les véhicules suivants.
- pour une assurance "DOMMAGE COLLISION", surprime de 1080 F pour une valeur de 5000 F agréée, surprime de 2105 F pour une valeur de 30 000 F agréée... etc...

L'expertise est à la charge de l'assuré.

Cette assurance est valable en cas de sinistre avec un tiers identifié, garantit les personnes transportées et une remorque (n'ayant pas de carte grise propre).

Cette assurance est accessible même si l'assuré ne possède pas par ailleurs de véhicule moderne couramment assuré, mais n'est pas valable pour les déplacements professionnels (ceci comprenant le trajet domicile-travail) UTILISATION POSSIBLE pour week-ends, promenades, faire des courses... etc).

Enfin, il faut ajouter que :

- dans le cas où plusieurs véhicules sont assurés par une même personne, tous ces véhicules peuvent rouler simultanément.
- Il n'y a pas de franchise en cas de sinistre, même si le conducteur du véhicule n'est pas l'assuré.

Il est bien évident que si deux véhicules assurés par une même personne ont un accrochage entre eux, les dommages ne seront pas remboursés, l'assuré ne pouvant se retourner contre lui-même.

Ce fut ensuite le tour de Monsieur PREVOT (groupe ZURICH) de prendre la parole pour nous expliquer les conditions des contrats proposés par sa compagnie ;

- peuvent être assurés en véhicules de collection :
 - . les véhicules méritant d'être conservés,
 - . les véhicules de plus de 20 ans, de marque disparue ou modèle arrêté....

un véhicule assurés ne peut faire l'objet de prêt onéreux.

D'autre part, le souscripteur doit assurer au groupe un véhicule moderne (usage courant) etsi le conducteur, en cas de sinistre, n'est pas l'assuré, une franchise de 5000 F est retenue.

Ce contrat n'est pas accessible par les moins de 25 ANS ou moins de deux ans de permis.

Bien entendu, l'usage professionnel est défendu, l'usage n'étant possible que pour essais, promenades et défilés...

L'assurance comprend également une remorque non immatriculée et un autoradio jusqu'à 2000 F de valeur.

Les primes de base (responsabilité civile) sont les suivantes pour les tractions :

I934 - I940	=	443 F
I945 - I955	=	738 F
I956 - I957	=	1107 F hors taxe

possibilités d'assurance :

- défense-recours : surprime de 5 % de la prime de base,
- vol-incendie : 1 % valeur agréé par expert (ne recouvre pas vol de bouchon de réservoir, plaque de constructeur...).

Enfin Monsieur DUBRAC (UAP) nous proposa trois options possibles :

- (1) - responsabilité civile / défense recours : 371 F
- (2) - idem + vol incendie (franchise 500 F en cas de tort) : 790 F
- (3) - idem (2) + dommage collision (franchise 500 F en cas de t) : 4906 F

La valeur maximale d'expertise est théoriquement de 50 000 F (sinon à négocié) et l'expertise est gratuite.

L'assurance garantit l'autoradio et éventuellement les frais inhérents au vol de l'autoradio : bris de glace, serrures détériorées, jusqu'à 3500 F (avec franchise de 500 F ainsi que les remorques non immatriculées...

REMORQUE ; cas d'utilisation : tous déplacements privés
(promenades, défilés...)

Le conducteur habituel est l'assuré, une franchise de 5000 F est retenue en cas de sinistre si le conducteur n'est pas l'assuré.

Enfin, les trois agents furent d'accord pour attirer notre attention sur les points suivants :

- il est important de bien choisir son assurance.
- il est dangereux d'essayer de tricher avec l'assurance (usage professionnel du véhicule par exemple).
- Il est préférable de choisir un assureur régional plutôt qu'un assureur lointain (CEREDE, POULAIN, TEPPAZ,...etc) Ce choix permettmt certaines facilités occasionnelles : (suspension de contrat au bénéfice d'un autre véhicule que l'on veut essayer ou ramener chez soi, par exemple)

Vous voici maintenant en possession de tous les éclaircissements,

A VOUS DE CHOISIR VOTRE ASSURANCE

Bruno OUDRY

O&O&O&O&

POCHETTES DE CARTES

O&O&O&O&

L'EDITION 83 de nos pochettes de cartes façon anciennes ont remporté un grand succès... auprès des CLUBS CITROEN et des nombreux amateurs de tractions à travers la FRANCE.

Voici quelques extraits des dernières lettres reçues :

"Je reçois ce jour vos cartes qui me donnent entière satisfaction. Aussi auriez-vous l'amabilité de m'envoyer à nouveau une pochette... Je suppose que les voitures photographiées sont celles des membres de votre club et je me permets d'adresser mes sincères félicitations aux propriétaires de ces véhicules qui semblent offrir un état de restauration impeccable" ORCHIES (NORD)

"Chers Tractionnistes Bourguignons.... Subjugué par votre présentation "SCOP" dans LVA, je me permets de vous demander de m'envoyer votre pochette de cartes " STRASBOURG (BAS-RHIN)

"Je serais très heureux de recevoir, cette année encore, un lot de vos cartes de vœux, représentant des Tractions, elles font en effet de magnifiques sous-verres qui décorent si bien... Je remarque avec joie que vos prix n'ont pas changé, BRAVO !" CUINCY (NORD)

O&O&O&O&

COURRIER DU CLUB

O&O&O&O&

Lettre de Monsieur DENAND de DIJON

"Parvenu à un âge où le poids des ans incite à réduire son activité, je pense préférable de me retirer des groupes humains dont on ne peut pratiquement plus partager la vie. Je me retire donc du club des "Chevronnés" dont je conserverai le meilleur souvenir et auquel je me permets d'adresser mes fraternels et "Chevronnés" compliments pour la belle et joviale amitié qui y règne et pour la remarquable vitalité qu'il déploie. Avec mes souhaits d'heureuse et prospère continuation pour ce club sympathique, j'adresse à chacun un bien amical salut."

Cher Monsieur DENAND,

Nous croyons savoir que vous avez toujours roulé en traction, du temps où il ne s'agissait pas seulement d'un loisir mais d'une réalité quotidienne.

C'est pourquoi, nous tenons à continuer de vous adresser "le Petit Chevronné" et à vous assurer de toute notre sympathie.

"Les Chevronnés"

"Inscrit au CLUB des "Chevronnés" depuis octobre 82, j'ai vivement regretté de ne pas pouvoir assister à l'ASSEMBLEE GENERALE, me privant ainsi de l'occasion de prendre contact avec le "bureau" et les autres membres du club. J'espère que la réunion du 11 février me permettra de combler cette lacune....

... J'espère que mes occupations professionnelles me permettront de participer largement aux activités du club en 83, et de profiter de l'expérience des "anciens" pour me faire mieux connaître les tractions et ainsi garder les "miennes" en bonne forme."

Roland LELOGEAY --(CHALON/SAONE)

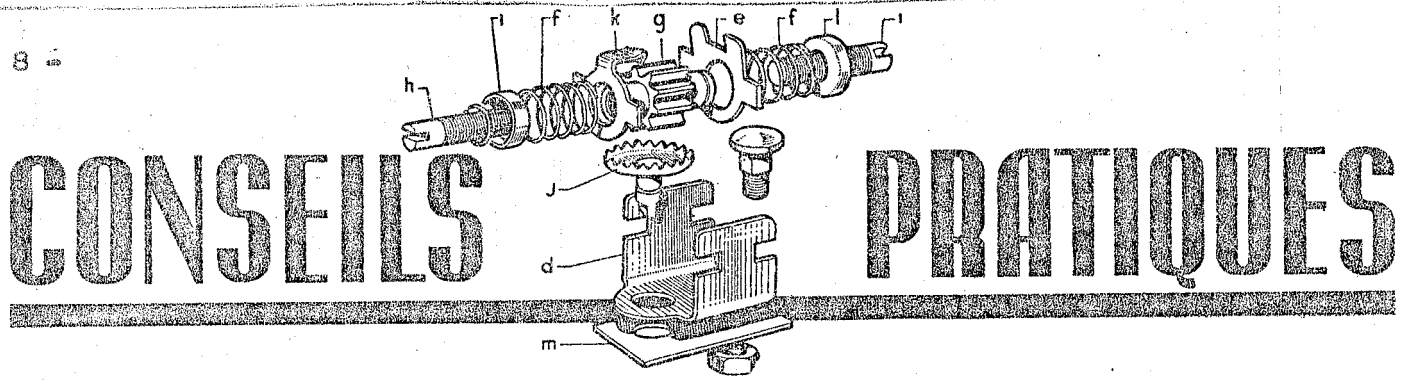
Bernard Citroën

Avec mes remerciements pour "Le Petit Chevronné" de janvier et mes vœux les meilleurs pour 1983.

Rappelez-moi au bon souvenir des "Chevronnés" de Bourgogne avec lesquels j'ai passé deux très agréables journées en mai 1982.

Cordialement.

B. Citroën



CONSEILS PRATIQUES

LE SYSTEME D'ALLUMAGE 1ère PARTIE *****

Un bon allumage n'est pas seulement le résultat d'une bonne conception et d'une bonne installation de l'allumeur, de la bobine, du condensateur et des autres appareils, mais d'un bon entretien de l'équipement, qui est également nécessaire pour assurer constamment un allumage correct. L'importance d'un bon entretien est démontré par le fait que le système d'allumage de notre voiture produit, si vous roulez à 80 kilomètres/heure, 4500 étincelles ou courant de haute tension tous les kilomètres, à chaque fois il doit en partant du courant de 6 volts de la batterie, élever cette tension de 15000 à 18000 volts pour faire jaillir l'étincelle à la bougie. Si le régime de votre moteur est de 3000 tours/minute, le système d'allumage délivre 100 étincelles de haute tension chaque seconde. En 1/100 de seconde les pointes de contact du rupteur se touchent, s'écartent, la bobine élève la tension et le courant haute tension est envoyé à la bougie. Mais même à de telles vitesses la précision du système d'allumage est telle que la distribution de chaque étincelle au moteur ne varie pas plus de 1/10 000 de seconde.

Donc, la mise en état du système d'allumage est nécessaire lors du remontage de votre voiture, mais l'entretien régulier est indispensable

REMISE EN ETAT ET FONCTIONNEMENT PARTIEL *****

Le système d'allumage se compose de :

- d'une bobine d'allumage
- d'un allumeur " delco "
- d'un faisceau de fil haute tension
- de 4 bougies

LA BOBINE

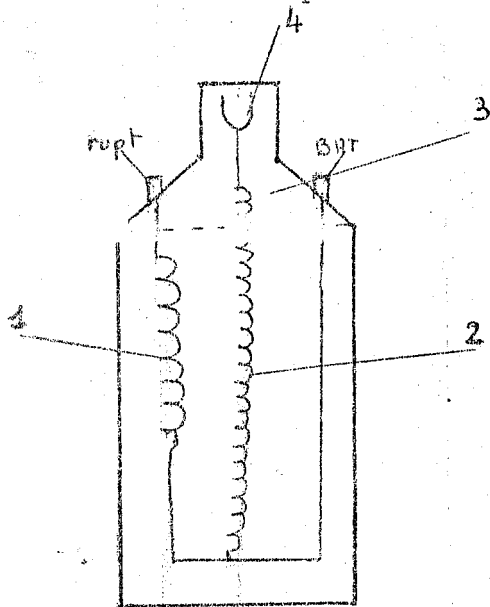
La bobine est un dispositif qui élève la tension de la batterie de 6 volts à un voltage qui varie de 15000 à 18000 volts.

Elle se compose :

- d'un bobinage de basse tension (1) dit primaire.

Vérifiez l'isolement avec votre lampe test, un fil branché sur le plot (rupt) de la bobine et l'autre sur le boîtier. La lampe doit rester éteinte, l'isolement est bon.

- d'un bobinage de haute tension (2) dit secondaire. Une vérification visuelle (3) du chapeau de la bobine, et de la sortie haute tension (4) est nécessaire. Le chapeau (3) de la bobine doit apparaître nette sans rayure ni fêlure et traces de carbone qui permettraient des fuites de haute tension vers la masse. La sortie (4) doit être propre et ne pas être oxydée.



L'ALLUMEUR

Il a pour fonction :

- produire une coupure de courant dans le bobinage basse tension de la bobine pour créer un courant de haute tension.

- de distribuer le courant haute tension à chaque cylindre au bon moment.

- de modifier le calage de l'allumage (le moment où l'étincelle se produit à la bougie) suivant le régime moteur ou l'accélération.

(SUITE PAGE 10)

NOUVELLE INTER-CLUB - 1er TOUR DE BOURGOGNE

L'ABAVE (L'Escargot Bourguignon) organise un rallye touristique en Bourgogne pour la PENTECOTE, les 21-22-23 MAI 83.

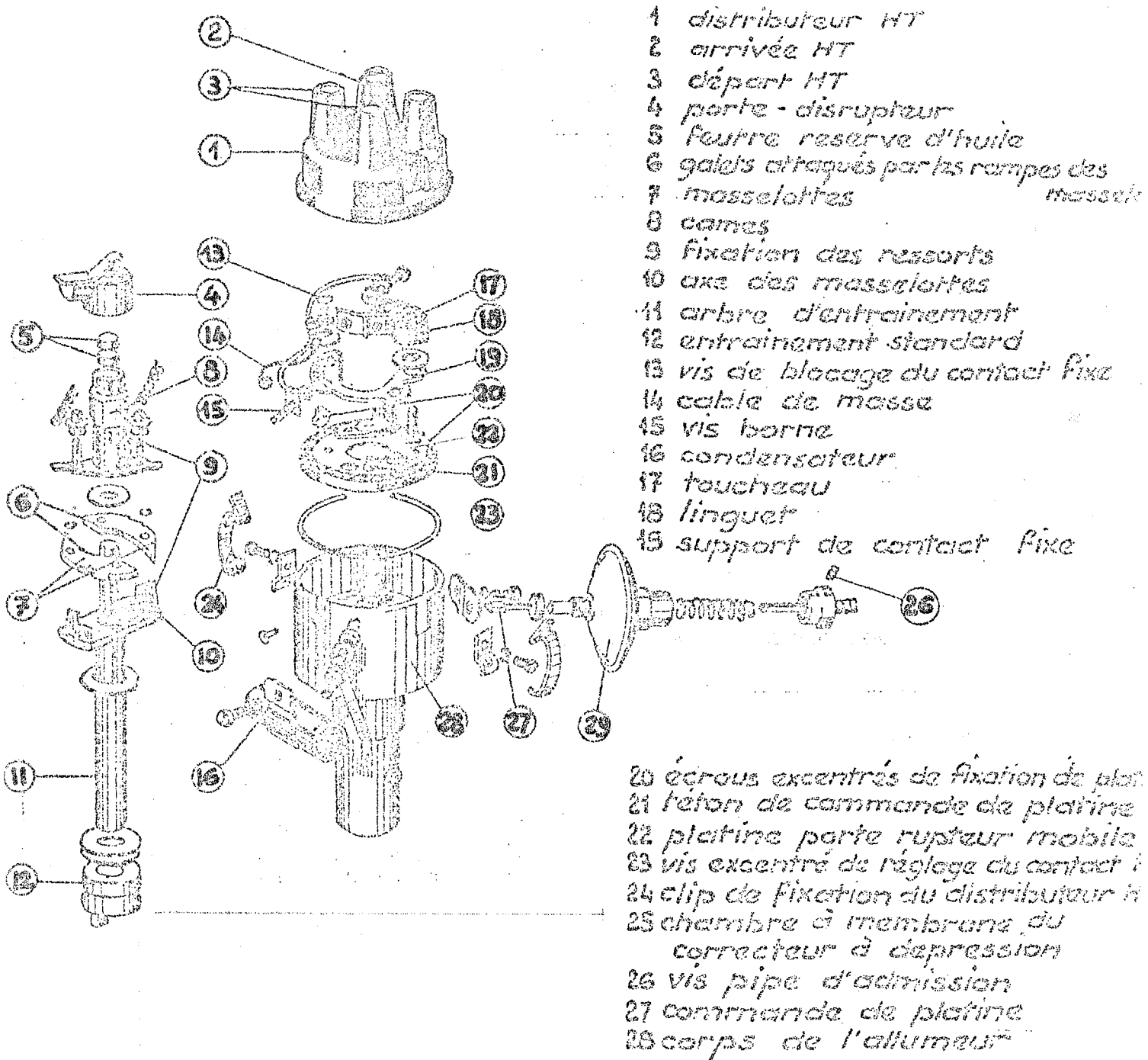
Il s'agit d'un circuit de 300 kms, en Côte d'Or, Nièvre et Saône et Loire. Participation limitée à 35 véhicules antérieurs à 1960.

850 F par personne + 100 F d'inscription (tous frais compris).

RENSEIGNEMENTS : Monsieur BAILET - 6 rue Joseph TISSOT - 21000 DIJON

téléphone : (80) 73. 16. 25

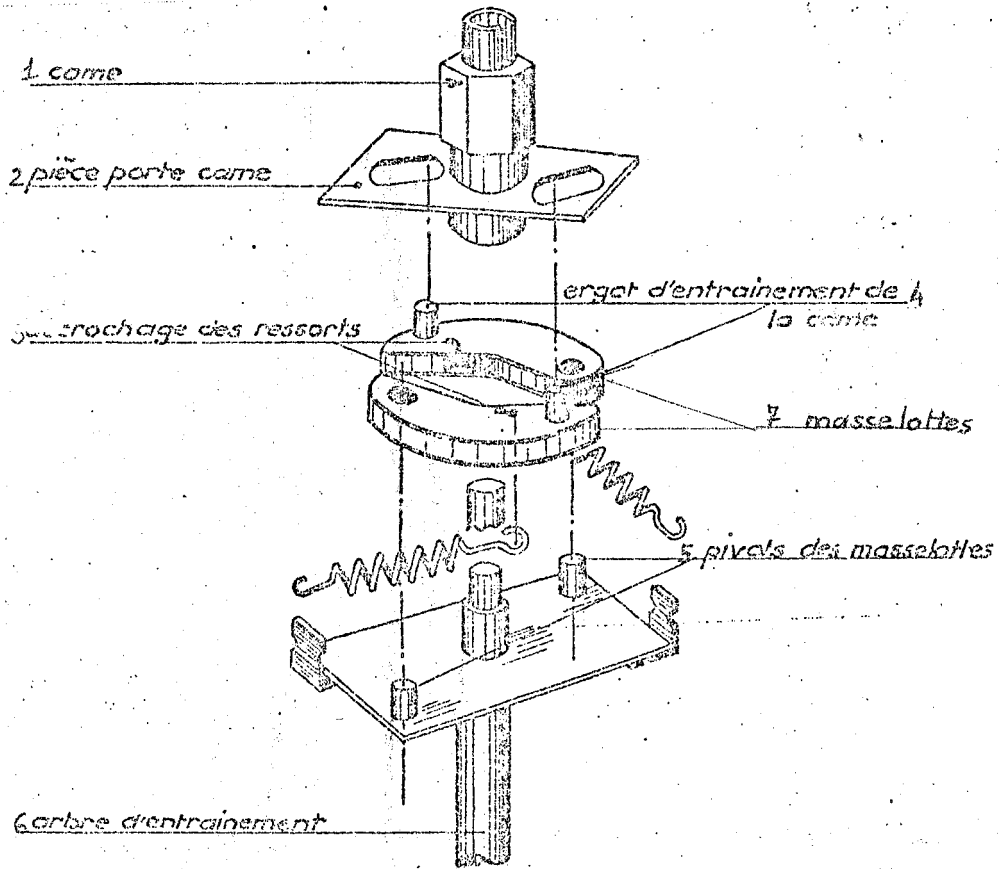
IL SE COMPOSE :



LA REMISE EN ETAT

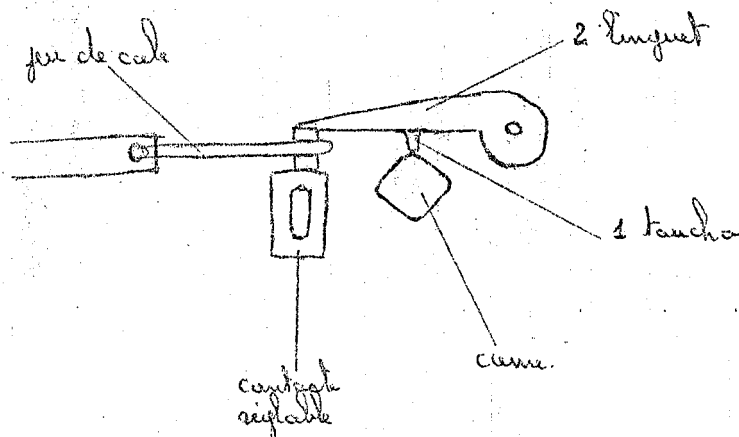
Enlever le distributeur HT (1) " tête de delco ", le porte distributeur (4) " doigt de delco ", la chambre à membrane du correcteur à dépression (25). La première chose à vérifier est le jeu de l'axe, si il est trop important je vous conseil de retrouver un autre allum en meilleur état. Déposer les rupteurs (faites attention de bien reposer l'emplacement des rondelles isolantes qui isolent la prise de sortie des rupteurs (15). Enlever la platine porte rupteur (20), cela pour vérifier le dispositif d'avance automatique " centrifuge " (ensemble 8, 9. 6. 7. 10. 11. 12.)

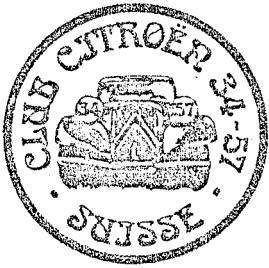
L'AVANCE AUTOMATIQUE OU CENTRIFUGE



C'est un système à force centrifuge. Ce sont les deux masselottes (7) qui sous la force centrifuge s'écartent vers l'extérieur et décale la came (1) par rapport à l'arbre d'entraînement (6). La came est solidaire d'un arbre creux à l'intérieur duquel l'arbre peut tourner librement d'un certain angle, et donc donner de l'avance. Vérifiez le bon fonctionnement de masselottes, l'état des ressorts, ils ne faut pas qu'ils soient détendus, graissez légèrement tout l'ensemble. Remontez la platine, les nouveaux rupteurs, attention leur contact doit être propre.

Pour les régler, amener la base d'une came sur le toucho (1) du linguet (2) et intercalez entre les deux contacts une cale de 40/100.

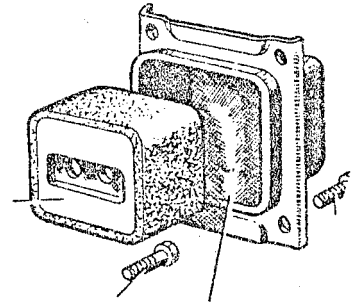




454.070

club citroën suisse 34/57

case postale 230
1001 lausanne
ccp 10-1185



français

Amis Citroënnistes,

Notre club est à même de refabriquer la butée AR de suspension moteur, épaisseur 30 mm., dès août 1945 (N° 454.070), page 306/307.

Variante A

Fabrication complète :

FrS. 65.--.

Délai : 15 mars 1983.

Variante B

Echange standard

Fourniture de la pièce usagée pour récupération de la partie métallique

FrS. 45.--.

AU SUJET DES REUNIONS MENSUELLES

PROCHAINE REUNION LE 11 MARS - SALLE DU CREDIT MUTUEL - place du
Théâtre

LA REUNION DU 8 AVRIL se passera en extérieur.

- Les réunions mensuelles ont pour but :
- d'accueillir les nouveaux membres
 - de dialoguer autour d'un sujet précis (assurances, problèmes de restauration...etc)
 - de vous tenir au courant des projets et de la Vie du CLUB.
 - de proposer des solutions à vos problèmes de restauration ou autres, et d'écouter vos suggestions...

... et de temps en temps, une bonne surprise est réservée aux personnes présentes, comme LA GALETTE et les boissons offertes à volonté à la première réunion de janvier.

NOTEZ SUR VOTRE AGENDA, DES MAINTENANT, LES DATES DES REUNIONS...

CHARADES - RESULTATS

(clac - sonne = Klaxon)

(Franc - sole le - éo = François LECOT)

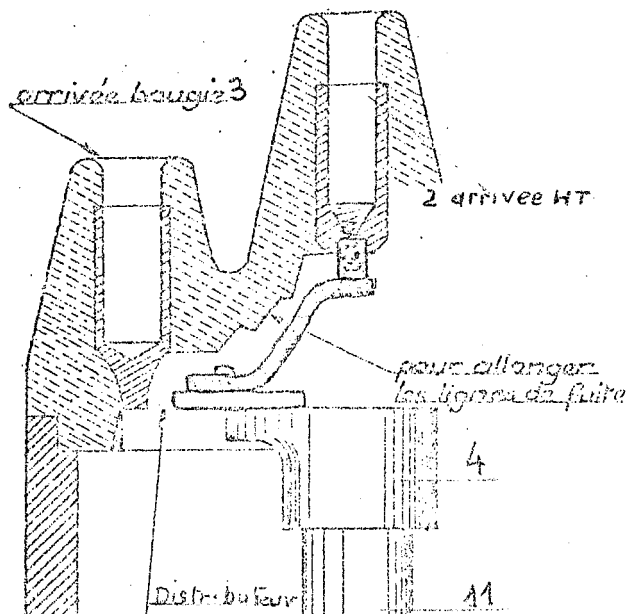
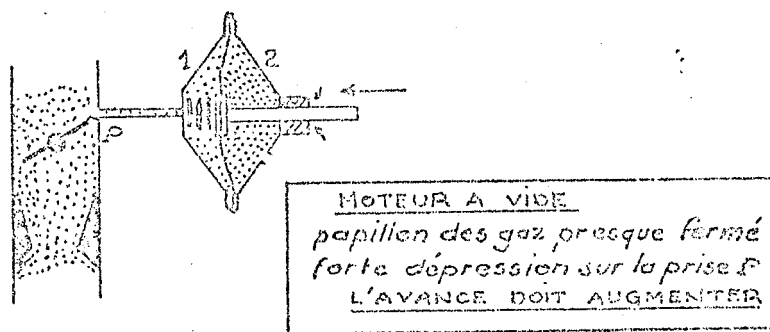
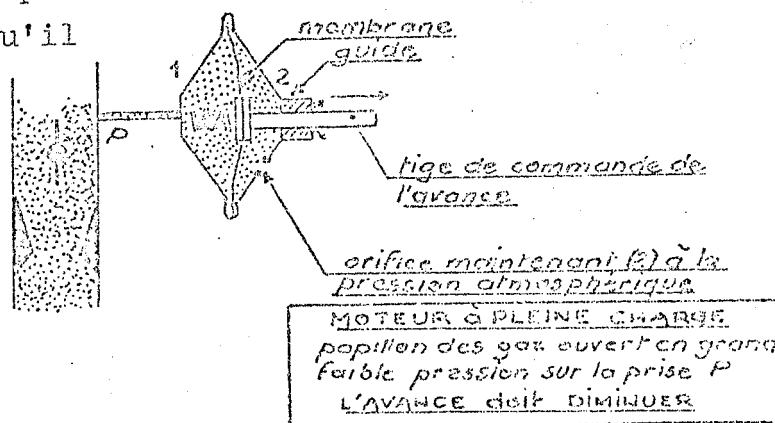
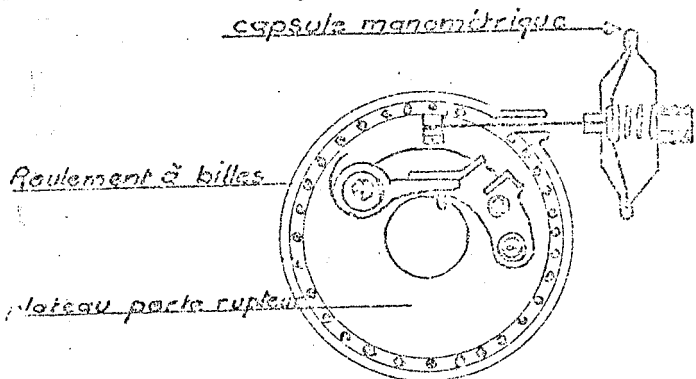
Remontez la borne de sortie. Avec la lampe test, vérifiez si l'ensemble n'est pas à la masse. Un fil sur le corp de l'allumeur, l'autre sur la borne de sortie. La lampe doit s'allumer si les rupteurs se touchent, puis s'éteindrent quand ils s'ouvrent, l'isolement est bon. Dans l'autre cas vos rupteurs ou votre sortie sont à la masse.

Remontez la chambre à membrane du correcteur à dépression (25). Ce dispositif utilise la dépression créé dans la tuyauterie d'aspiration du moteur. Il est constitué d'une

capsule contenant une membrane souple, il est simple de vérifier si elle n'est pas percée. Il suffit d'aspirer dans l'entrée de la dépression la tige de commande doit s'actionner. Huïlez très légèrement sont mécanisme. Si le plateau porte rupteur est un roulement vérifiez qu'il ne soit pas grippé et qu'il fonctionne bien.

Remplacez le condensateur par un neuf. Mettre en place le doigt de delco (4). C'est un dispositif fixé sur l'arbre de l'allumeur (11) qui reçoit le courant haute tension par son centre et le distribue à chaque plots (3) du distributeur (1).

Vérifiez qu'il ne soit pas fendu, la partie cuivrée sera nettoyée, remontez le sur l'arbre. Le distributeur " tête de delco " (1), reçoit le courant haute tension de la bobine par son centre pour alimenter le doigt, par l'intermédiaire d'un ressort et d'un petit charbon, et reçoit ce même courant distribué par le doigt pour alimenter les bougies.



Vérifiez l'intérieur, il doit être propre sans fêlure ni trace de carbone qui pourrait court circuiter plusieurs plots. Que le charbon central soit bien dans son guide.

Le mois prochain dans la deuxième partie, je terminerai le dossier allumage par le câblage haute tension, les bougies, l'avance manuel, l'entretien du système d'allumage.

PH. GAUDILLIERE

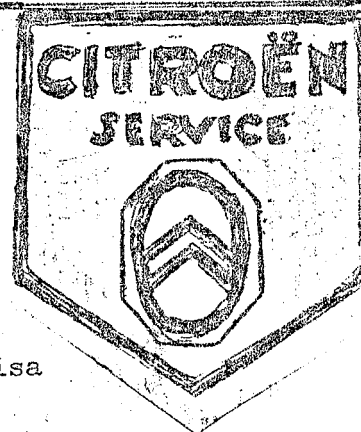


RUBANS BLEUS ET TRACTIONS NOIRES
o-o



Un petit *Florent* est arrivé chez nos amis de DOLE : Mr et Mme CHUARD, le II janvi
Nous présentons toutes nos félicitations aux parents, et souhaitons la bienvenue à ce nouveau petit tractionniste au sein des "Chevronnés".

PETITES ANNONCES.



Notre PRÉSIDENT PROPOSAIT d'échanger dans le dernier P.C. un porte bagage de II large contre un de II légère. A la dernière réunion mensuelle, notre ami Noël GRASSI nous précisa qu'il suffisait de retourner les pattes de fixation du dit porte-bagage pour passer du large au léger.

On en apprend tous les jours (même vous Mr le Président), et cela montre s'il en est qu'il est intéressant et utile d'assister à ces réunions mensuelles.

RECHERCHE : VISIERE OLD ou PARA-SOL, pare-soleil CIPA ou VOILAZUR en rhodoid ble ROBRI AR 216 N3 et CHACHE ENTREE, MANIVELLE ROBRI 310 NM, PHARE MARCHALL Ø 220 avec cimier et voyant, A ECHANGER CONTRE BOITE REDA + sélecteur, roues RAF et nombrauses pièces mécanique neuves. MR LEYRAUD Jean-Louis - BRENAT FLEAC - I6290 HIERSAC (45) 92. 26. 86

A VENDRE ; II B 1954 - intérieur à refaire - bas prix
Mme MILLIER - 71 rue de Corcelles - 21000 DIJON
téléphone : 45. 41. 31 - (12 H 30 et le soir).

A VENDRE BOITE DE VITESSES T.A. - BON ETAT - 300 F
Bernard DUDRAGNE - "TILLAY" SUIN 71220 ST BONNET DE JOUX
(85) 24. 83. 86